

Communiqué c4963: PROJET DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 25 : LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS APPORTE DES PRÉCISIONS

QUÉBEC, le 5 mai /CNW Telbec/ - À la suite de commentaires récemment diffusés par la presse écrite relativement au projet de parachèvement de l'autoroute 25 entre Laval et Montréal, le ministère des Transports du Québec tient à apporter certaines précisions.

Les données concernant les économies de temps et de distance que permettra la réalisation de ce projet sont consignées dans les documents préparés par le Ministère. En effet, dans l'Etude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement - Rapport de justification (avril 2001), on trouve, à la page 52, une information selon laquelle le projet permettra d'éliminer 43 350 véhicules-kilomètre et 9 910 véhicules-heure pour la période de pointe du matin et ce, pour chaque jour ouvrable. On trouve également cette information dans le document complémentaire Réponses aux questions et commentaires transmis par le ministère de l'Environnement acheminé au ministre de l'Environnement en février 2002. Rappelons qu'une période d'information concernant ce projet s'était déroulée du 13 août au 27 septembre 2002.

Il est important de noter que ces données ont été rigoureusement calculées à l'aide du modèle de simulation utilisé par le ministère des Transports, lequel est également employé par les autres grands acteurs du milieu des transports, tels que la Ville de Montréal et l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Ajustées au nouveau concept présenté en 2005 et transposées sur une base annuelle, ces données conduisent à des économies d'énergie de l'ordre de 10 millions d'heures épargnées et de 38 millions de kilomètres parcourus en moins.

Le Ministère invite les citoyens à s'intéresser à cet important projet de transport pour Laval, Montréal et les villes environnantes, et à participer à l'exercice démocratique qui sera conduit par le BAPE à compter du 16 mai prochain.

Il rappelle que la population peut consulter toute la documentation relative au projet à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque Rivière-des-Prairies, 9001, boulevard Perras, Montréal;
- Bibliothèque Germaine-Guèvremont, 2900, boulevard de la Concorde Est, Laval;
- Centre biblio-culturel Henri-Bourassa, 5100, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal.

Les documents sont également disponibles sur le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca .

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)

Québec

© Gouvernement du Québec, 2009